



Stanstead


**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DU COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG
VILLE DE STANSTEAD**

**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉMOLITION**

Prenez avis qu'un requérant a déposé une demande de démolition du bâtiment situé au **25 boulevard Notre-Dame Ouest**, lot 5 075 744 du cadastre du Québec de la circonscription foncière de Stanstead et que cette demande sera transmise au Comité de démolition pour examen et décision.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage du présent avis, faire connaître, par écrit, son opposition motivée au greffier de la Ville de Stanstead. La décision du Comité sera rendue lors de sa prochaine séance publique du 17 août 2020 à 16 heures au 425, rue Dufferin, à Stanstead.

DONNÉ À STANSTEAD, ce 5 août 2020.


Jean-Charles Bellemare,
Directeur général et greffier